

Coordination Urgence Migrants - CUM -

Assemblée Plénière

Compte-rendu de la réunion du 11 décembre 2019

17 personnes présentes représentant 9 associations membres de la CUM + 4 personnes membres à titre individuel + 1 personne venue pour information.

Les associations membres représentées sont : RESF, Le cœur et la main, CLASSES, JRS Welcome, Cercle de Silence, ASSEDA, CIMADE, VAS, CCFD.

Habitat St Roch et AAFD sont excusées, ainsi qu'une personne à titre individuel.

Rappel : la Plénière du 16 octobre était exceptionnelle, centrée sur une thématique particulière (l'accueil des MNA) et avec un invité spécial (Pierre-Antoine Le Page) coordonnateur de l'association Relyance. Nous reprenons notre fonctionnement habituel avec un tour de table sur l'actualité de nos groupes.

Nous nous excusons de ne pas avoir pu vous envoyer le compte-rendu du C.A. de mercredi dernier, 4 décembre. Nous le joignons à cet envoi, ainsi que le calendrier mis à jour.

Le tour de table.

Claudine, qui assure l'accueil téléphonique de RESF fait le constat que beaucoup d'appels concernent le besoin d'un toit. Mais elle a récemment reçu un appel de l'Allier pour une jeune femme Kurde de Turquie arrêtée alors qu'elle répondait à une convocation. Mère de 3 jeunes enfants, mariée à un entrepreneur qui a une carte de séjour de 10 ans, elle est au CRA de Lyon et a déjà été conduite une première fois dans l'avion où ses cris ont empêché le décollage. La demande était d'aller lui rendre visite et de faire le lien avec le groupe qui soutient cette famille durement éprouvée. Cependant les collectifs RESF sont très sollicités, et n'ont pas été en mesure de répondre favorablement.

Nous mettons en réflexion, jusqu'à la prochaine plénière, dans chacun de vos groupes et collectifs, la possibilité de constituer un groupe « visiteurs au CRA ». Il y a de grands besoins, et tous nos collectifs risquent à un moment ou un autre, d'avoir une personne « retenue ». Quand ça nous arrive, on doit tout apprendre du fonctionnement de ce lieu : pouvoir se référer à un groupe expérimenté serait une aide. Quant aux retenus venus d'autres départements, leurs soutiens ont besoin de pouvoir compter sur les lyonnais ... mais est-ce possible de tout faire ??

Claudine aimerait aussi que, prochainement, **un point soit fait sur l'accueil des MIE, suite à la rencontre avec Pierre-Antoine LE PAGE le 16 octobre dernier.**

Sylvie, pour la Coordination RESF, fait le calendrier hebdomadaire des actions dont appels à présence au tribunal. Elle tient la « Permanence familles » dans les locaux de Médecins du Monde, et fait partie du collectif Val de Saône qui a en ce moment une famille Géorgienne à la rue, suite à un rejet CNDA par ordonnance (elle n'a donc pas pu aller se défendre à la CNDA !). Cette famille est mise à l'abri en ce moment grâce à la solidarité citoyenne et des actions sont prévues localement.

C'est l'occasion de **faire un point sur les RV avec la Préfecture** : il faut rappeler que dans les contacts avec la Préfecture, il faut absolument que ce soit **une seule et même personne qui remplit les**

renseignements demandés par internet pour la prise de RV et que ce dossier doit être rempli complètement dès la première inscription car, sinon, cela bloque non seulement le dossier concerné mais aussi un certain nombre de créneaux suivants ... Suite à cette démarche de prise de RV par internet, on doit recevoir un mail d'accusé de réception ... qui peut prendre un délai de 15 jours !!! Ce n'est donc pas une réponse immédiate et il faut donc suivre ses mails. Le RV lui-même sera dans 8 ou 9 mois ... (délais actuels dans le meilleur des cas). Rappel également que, normalement, un mineur arrivé en France avant l'âge de 13 ans a droit à un titre de séjour de droit (automatique)

Sylvie nous annonce la régularisation d'une famille albanaise suivie par RESF depuis 10 ans !! (10 ans de galère). Elle nous annonce enfin l'organisation d'un réveillon solidaire. Voir info sur le site de la CUM dès que nous recevrons l'information.

Jacques, membre à titre individuel, nous informe des actions entreprises au squat de Feyzin (voir CR du C.A.) par des membres de la LDH et de CLASSES : Un membre de ces deux associations, Philippe, a mis hors gel le point d'eau, mais il y a besoin d'une intervention d'un plombier et d'un électricien pour continuer d'autres travaux sur ce squat.

Nous mettons en réflexion, jusqu'à la prochaine plénière, dans chacun de vos groupes et collectifs, la création d'un groupe « intervention urgente d'amélioration du bâti » qui consisterait à avoir les coordonnées d'artisans en plomberie, électricité, etc. qui accepteraient d'intervenir à titre gracieux pour sécuriser des hébergements précaires.

Nous rappelons aussi la sortie d'un livre autobiographique sur Philippe en tant que prêtre-ouvrier de la Mission de France (Avec sa valise, de chantier en chantier). Pour l'acheter :

*L'ouvrage paraît sur la plateforme **Books On Demand (BOD)** et peut être commandé en ligne sur les plateformes habituelles ou dans les librairies de proximité au prix de 12,00 €.*

Code ISBN = 9782322189403. Format 12x19 – 160 pages-

Contacts : Franceline Bürgel (auteure, écrivaine publique biographe) 06 20 52 86 79 /

franeline.burgel@gmail.com + site internet

Philippe Plantevin : phil.plantevin@orange.fr

Morgane et Justine de l'association **Le Cœur et la Main**, nous expliquent que cette association, en plus des Camions du Cœur à Perrache une fois par semaine, fait aussi quelques missions humanitaires à l'étranger. Ici elle loue un appartement pour 2 familles avec Alynéa, et est en partenariat avec Jamais Sans Toit autour d'une maman dont l'enfant est scolarisé à Vaulx en Velin. **Elles nous demandent notre avis aujourd'hui sur la priorité à donner dans l'accueil des personnes en besoin de toit**, ce qui amène les témoignages d'expériences suivants :

- les personnes qui n'ont plus de revenus (déboutés du droit d'asile, mais aussi nouveaux réfugiés statutaires qui n'ont plus l'ADA (Aide aux Demandeurs d'Asile) et pas encore les revenus liés à leur nouveau statut) les dublinés, les mineurs non-reconnus) sont en grand besoin mais certains vont être longtemps à charge de l'association.
- JRS Welcome témoigne que les réfugiés statutaires n'ont pas accès rapidement à leurs droits.
- André dit que l'ouvre-porte est bien organisé, avec des boucles de 3 familles accueillantes à la semaine. Actuellement, selon lui, il y aurait 180 familles accueillies, mais cependant, là

aussi, la lenteur de l'évolution administrative des personnes amène la saturation du dispositif, sauf à ce que beaucoup de nouveaux accueillants se fassent connaître.

- une piste serait que des demandeurs d'asile mettent en commun leur ADA pour louer à plusieurs un appartement. Reste à trouver des propriétaires. On évoque Soliha qui s'adresse justement à des propriétaires (voir <https://immo.soliha.fr/agence/soliha-rhone-et-grand-lyon/>). « Le bon coin » est cité aussi pour trouver une chambre chez l'habitant.

Il n'est pas certain que nous ayons vraiment répondu à la question de Morgane et Justine, mais nous avons apporté quelques éléments de réflexion.

Zéna vient pour la première fois, à titre individuel, mais elle fait partie d'un groupe de 4 personnes qui s'est beaucoup investi auprès des Syriens du squat de la rue Danton à Saint Priest. Elle exprime son désarroi de voir les familles disséminées après l'expulsion et les enfants déscolarisés à nouveau.

Berthe de **CLASSES** évoque l'ouverture d'un lieu d'insertion par Habitat et Humanisme à proximité de l'Astrobale de Villeurbanne. Elle déplore que la Métropole « gère des dossiers mais pas des familles », ce qui amène des ruptures de scolarisation.

Geneviève I. évoque le projet qu'elle mène avec un collectif d'une dizaine de personnes, suite à la rencontre avec P-A Le Page. Il s'agit de créer un lieu multipartenarial, privé/public, pour un accueil polyvalent qui intégrerait un local et les ex-logements de fonction de l'école Ferdinand Buisson, dans le 5^e arrondissement.

D'autre part, en tant que juriste, elle constate que la Convention de Genève aurait besoin d'être adaptée aux situations rencontrées à notre époque.

On constate une embolisation de tout le système d'accueil des migrants et exilés, autant du côté de l'hébergement géré par les professionnels que du côté des hébergements alternatifs mis en place par les citoyens ...

Dernière info : voir le film "Hors normes" qui évoque les conflits entre professionnels et militants, assez répandus, posant la question souvent entendue aux guichets de la Préfecture, de Forum ou des Maisons de la Métropole pour les Solidarités : "tu es qui pour accompagner telle ou telle famille ?"

Odile et Anne de **JRS Welcome** rappellent que leur association accueille des demandeurs d'asile célibataires, sans enfants, pour une durée de 9 mois maximum, mais pour les raisons évoquées ci-dessus, parfois plus longtemps. L'accueil est d'un mois par famille. Les liens entre accueillants et accueillis se tissent au cours d'activités en commun, en lien par exemple avec le service Sésame du Secours Catholique.

Elles remarquent que depuis quelques temps, elles ne reçoivent que des hommes. Où sont les femmes ? C'est l'occasion d'évoquer l'Hôtel de Bordeaux, géré par le foyer Notre Dame des Sans-Abris qui est rempli de femmes seules avec enfant.

Elles déplorent une nouveauté : certains demandeurs d'asile n'ont pas d'ADA. (demandes déposées hors délais). Dans ce cas, les demandeurs d'asile n'ont plus droit au suivi social de Forum Réfugiés, ni aux aides à la rédaction de leur récit. Qui paie les voyages à Paris pour l'OFPRA et CNDA ? Les associations !

Se pose enfin la question des anciens demandeurs d'asile ... qui obtiennent l'asile mais qui n'arrivent pas à avoir un logement ou un hébergement dans le droit commun ... Cela repose la question des objectifs initiaux de JRS.

Michel évoque les **Cercles de Silence**, mensuels, (2^{ème} mercredi du mois, de 18h30 à 19h30) où il remarque que des jeunes viennent un moment, et s'étonnent qu'on puisse rester une heure debout et en silence...

Catherine et Geneviève de **ASSEDA** nous apprennent qu'une famille Albanaise a été régularisée, mais un jeune Camerounais a été débouté pour la deuxième fois.

Geneviève évoque l'expérimentation d'un livret d'accueil non verbal, destiné à faciliter les relations entre les professionnels et les MNA quand il y a des problèmes de langue (méthode non verbale).

Voir ci-dessous infos transmises par Geneviève (sa fille a travaillé sur ce projet à Grenoble)

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en ligne au lien ci-dessous du Livret MIMNA, un livret d'accueil visuel et non-linguistique pour Mineurs Non Accompagnés (MNA) en France.

<http://mimna.univ-grenoble-alpes.fr>

La conception du livret et son guide d'utilisation sont l'aboutissement d'une recherche-action interdisciplinaire « Médiation de l'Information pour les Mineurs Non Accompagnés » (MIMNA), entrecroisant les besoins informationnels des MNA et les besoins de transmission des professionnels. Différentes analyses de terrain ont servi de base à la formalisation de principes et de stratégies de médiation des savoirs à même de garantir une information effectivement adaptée aux MNA.

Le livret et son guide d'utilisation sont téléchargeables dans leur intégralité sur le site au moyen d'un formulaire de requête.

N'hésitez pas à diffuser largement le lien d'accès au site internet dans votre réseau professionnel et à nous adresser vos remarques, questions, avis, problèmes rencontrés dans l'utilisation du livret... via le formulaire de contact du site.

André, de la **CIMADE**, rappelle la permanence du mercredi après-midi, de 13h à 19h. Des gens de plus en plus désemparés, et des bénévoles submergés... Il évoque une convention CIMADE/Ouvre-reportage, puis la participation au colloque « ville, migrations, intégrations » du 18 janvier, organisé par la loge Arts et Lumière (voir CR du CA) où la CIMADE animera un atelier (accès au droit ou, faute de mieux, accès au logement ...). Plénière le matin et ateliers l'après-midi. Pour s'y inscrire, envoyer un mail à colloquelyon2020AL@emailasso.net ATTENTION : pour ceux d'entre nous qui souhaiteraient y aller, cela coûte 30 euros, repas compris.

Il évoque aussi le Conseil Départemental d'Accès aux Droits auquel il a participé et dont il pense que nous pourrions peut-être avoir recours.

Isabelle de **Vaugneray Accueil Solidarité (VAS)**, évoque un jeune migrant accueilli depuis 3 ans qui a été régularisé alors qu'il avait un refus de l'OFPPRA, une famille avec un enfant, qui est déboutée, ainsi qu'un jeune. Des situations qui s'enlisent...

Dominique du **CCFD-Terres Solidaires** rappelle les nouvelles orientations nationales de l'association : agir pour une nouvelle politique d'accueil en Europe et en France. 400 bénévoles du CCFD dans le Rhône.

Dominique évoque les 40 enfants à la rue à Vaulx-en-Velin, que les écoles mettent à l'abri à tour de rôle en lien avec le réseau Jamais Sans Toit alors que des anciens appartements de fonction pour les directeurs d'école existent dans les établissements scolaires. Occupations nocturnes et goûters solidaires reçoivent la visite de la police municipale. Madame le maire, Hélène Geoffroy, dit qu'il y a assez de misère à gérer sur sa commune ...

Il évoque la grève des travailleurs de l'Hébergement d'Urgence, et le recadrage de notre préfet par le ministre. C'est satisfaisant, mais insuffisant puisqu'il manque toujours 2 000 places d'accueil d'urgence.

Le CCFD a organisé une journée de formation pour 40 bénévoles sur :

- Les causes des migrations
- Comment lutter contre les préjugés
- Une analyse de la loi dite « Collomb » par l'avocate M.N.Fréry.

Il nous semble qu'à partir des deux premiers points, des visuels pourraient peut-être être faits pour notre stand à Primevère. Demande est faite au CCFD que quelqu'un vienne à la prochaine rencontre du groupe Communication mercredi prochain, le 18 (voir calendrier).

Le CCFD prépare aussi une interpellation des candidats aux municipales. **Ce qui rejoint un des objectifs des EGM**, donc demande est aussi faite que quelqu'un participe à la rencontre EGM du jeudi 19 (voir calendrier).

Colette reprend rapidement les points évoqués au C.A. (voir CR du CA ci-joint).

Ajouts :

- Nous ne diffuserons finalement aucun film à Primevère mais celui de M.M.Robin (Nouvelle Cordée) sera diffusé Hors les murs par ATTAC Tarare.
L'autre film proposé « Déplacer les montagnes » n'a pas été retenu par Primevères. Il est remplacé par « 10 jours en mer », de SOS Méditerranée. Nous éplucherons le programme pour tenter d'être présents là où on parlera « immigration ».
- A propos du site de la CUM, il est demandé de classer nos associations par thèmes pour faciliter les recherches. Surtout mettre en évidence celles qui ont une spécialité (logement, scolarisation, etc.)

**Prochaine plénière : après l'AG du 22 janvier, donc
le
Mercredi 5 février de 9h30 à 11h30
(+ repas hors sac pour ceux et celles qui le souhaitent)**